

Résultats du projet de suivi des plantes exotiques envahissantes 2016

Depuis 2008, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent participe annuellement au suivi des espèces exotiques envahissantes (EEE), chapeauté par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026. Ce suivi rigoureux consiste à suivre l'évolution des plantes exotiques envahissantes le long du fleuve Saint-Laurent, qui sont une des causes principales de la perte de biodiversité au Québec, étant donné leur mode de prolifération extrêmement rapide et la présence quasi-inexistante de prédateurs connus pouvant ralentir leur propagation.

Le suivi des plantes exotiques envahissantes (PEE) du réseau communautaire fût réalisé à l'été 2016 entre le 22 août et le 1er septembre dans le secteur extrême sud du tronçon fluvial. Ce suivi s'effectue principalement dans des milieux de haut et de bas marais longeant le fleuve Saint-Laurent, ainsi qu'en zone d'eau peu profonde. Actuellement, dix espèces de PEE sont visées par cet inventaire.

Cette année, un total de 16 stations ont étés ciblées dans des milieux humides longeant le Lac Saint-François et Lac Saint-Louis. La majorité des sites étudiés comptaient au moins trois espèces dominantes et près de la moitié d'entre elles étaient envahissantes. Parmi les espèces végétales dominantes observées, les espèces les plus en vue étaient notamment le phragmite commun, le saule, le peuplier faux-tremble. L'aulne ruqueux, la quenouille et la cypéracée.

Parmi les dix EEE ciblées par ce suivi, quatre espèces différentes ont été répertoriées parmi les 16 stations observées cette année et on pouvait dénoter la présence d'au moins une EEE à chacune de ces stations. Le phragmite commun fût observé parmi 12 des 16 stations alors que la salicaire commune était présente parmi 10 des 16 stations observées. D'autres espèces ont également été répertoriées à plus petite échelle, tel que l'hydrocharide grenouillette (4 stations sur 16) et le butome à ombelle (2 stations sur 16). L'aire des populations des espèces exotiques envahissantes est très souvent plus grande que la parcelle inventoriée. Par exemple, parmi au moins cinq de ces 16 stations, le phragmite commun recouvrait plus de 75% du territoire.



La salicaire commune Crédit photo: Comité ZIP du HSL

Les connaissances acquises lors du projet de suivi des PEE sont essentielles, puisqu'elles donnent un aperçu des changements que subissent les milieux humides sur le territoire du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, permettant ainsi de mieux planifier les projets de protection, de réhabilitation et d'aménagement du fleuve, tout en prévenant l'introduction de nouvelles espèces envahissantes. Si vous désirez obtenir plus d'informations sur les données recueillies cette année dans le cadre de ce projet, contactez-nous au 450-371-2492 ou au ziphsl@oricom.ca.

Ce suivi est rendu possible grâce au financement du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDLCC).